

AERIEN/ENVIRONNEMENT : L'EuroAirport doit lutter contre les nuisances sonores

Le préfet du Haut-Rhin a signé avant-hier le nouveau plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) de l'[AEROPORT BALE-MULHOUSE](#) / T : 03.89.90.40.65 qui dresse les mesures à prendre pour rendre soutenable le développement du trafic. Le changement de la flotte des compagnies clientes de l'EAP est le principal moyen technique avancé pour réduire le bruit. Selon Frédéric Velter, DGA de l'aéroport, l'A320neo fait beaucoup moins de bruit que d'autres appareils. Les 2 principales compagnies opérant à Bâle, easyJet et Wizz Air, ont entamé des programmes d'acquisitions progressifs de ce type d'appareils (A320neo ou B737 Max). Autre mesure : la DGAC table sur une concentration des trajectoires. Elle veut aussi développer la descente continue lors des atterrissages, pour éviter des paliers qui se traduisent par de bruyantes relances des moteurs. Le plan présenté rappelle aussi l'engagement de l'EAP à réduire de moitié, par rapport à 2017, le nombre de décollages vers le sud entre 23 h et minuit. <https://www.euroairport.com/fr/>